



Grenoble, le 29 juillet 2015

Communiqué de presse

Tunnel du Chambon – RD 1091 Point de situation.

Après une analyse plus approfondie, les géologues confirment que l'important glissement de terrain observé le week-end dernier a concerné environ 400.000m³ de roches. Le versant de montagne surplombant le lac du CHAMBON présente aujourd'hui une partie restante de masse rocheuse instable d'environ 200.000m³. Un glissement brutal de ce volume n'est pas à exclure.

Cette portion de terrain en mouvement sera instrumentée dès demain par les géologues afin d'observer plus précisément son comportement.

Compte tenu de cette nouvelle situation et de la minoration du risque, le Préfet de l'Isère a décidé, par arrêté préfectoral pris ce jour, d'autoriser la réouverture des chemins de randonnée donnant l'accès au GR50 et GR54 depuis les rives de la retenue (parking du Parizet).

Les mesures de sécurité déjà en vigueur dans le secteur sont maintenues :

- Interdiction de naviguer sur la retenue d'eau du Chambon ;
- interdiction d'accéder aux berges de la retenue et de pêcher ;
- Interdiction temporaire de survol de la zone sauf pour les aéronefs de secours, de l'État et ceux effectuant les rotations nécessaires aux navettes de population et aux travaux en rive gauche.

Les travaux entrepris sur la piste de secours en rive Sud du lac se poursuivent.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

